

● (2305)

Le vérificateur général, M. Kenneth Dye, a exposé la question en termes très clairs devant le comité des comptes publics, le 7 juin 1983:

A mon avis, les principes de comptabilité dont on se sert dans ce cas sont ceux qui prévalent au Canada, et ils sont acceptables. Il faut faire preuve de beaucoup de jugement dans l'application des principes de comptabilité. Donc, les dates du début de la pleine production, etc., ont une incidence considérable sur l'état financier. Mais j'estime que les principes de comptabilité en question sont généralement reconnus au Canada.

Personne n'a fait pression sur Thorne Riddell pour qu'il se prononce comme il l'a fait au début de 1982 sur la situation financière de la société.

On peut souscrire ou non au jugement que le carnet de commandes de Canadair était suffisamment rempli pour rentrer dans les coûts antérieurs immobilisés. Mais, monsieur le Président, il est trompeur et irréfléchi de supposer sans raison que l'une des principales firmes de vérificateurs comptables du pays a joué sa réputation professionnelle parce qu'elle a été l'objet de pressions intempestives de la part du gouvernement et de la direction de sa cliente.

LES MINES—L'INCIDENCE DES IMPORTATIONS D'ACIER

M. John A. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le Président, c'est avec un vif plaisir que j'interviens dans ce débat sur une question que j'ai posée à la Chambre le 2 juin, au premier ministre (M. Trudeau) au sujet du dumping de l'acier qui se pratique au Canada. Le 27 octobre 1982, j'ai soulevé à la Chambre une première question au sujet du secteur sidérurgique au Canada. Ce soir je voudrais de nouveau intervenir à ce sujet et plus particulièrement au sujet de la fermeture de mines à la suite du dumping de l'acier au Canada. Je veux parler, entre autres, du cas de 440 employés qui ont été mis à pied pendant trois mois, ce qui a entraîné une perte de salaires de \$360,000 à un seul endroit; à l'autre endroit la perte a été la même pour la même période. On a donc retiré trois-quarts de millions de dollars de l'économie canadienne à la suite du dumping de produits sidérurgiques au Canada. Indirectement, cela veut dire plus de 2 millions de dollars dans une seule circonscription du Canada. Il y a de nombreuses autres régions où le secteur sidérurgique a été touché.

Je voudrais aborder avec vous certains points soulevés dans une lettre que m'a envoyée le directeur général de l'une de ces mines. Voici donc ce qu'il dit:

Les conséquences sur l'industrie sidérurgique canadienne du fléchissement économique de 1982 sont bien connues et malheureusement trop visibles dans votre circonscription. Une réduction très stricte des coûts et des dépenses en général a entraîné des fermetures fort longues d'usines sidérurgiques et de mines, et, par le fait même, des licenciements et des compressions d'effectifs.

Il y a cependant un autre facteur qui aggrave la situation sur le marché canadien, facteur sur lequel le gouvernement fédéral peut influencer, je veux parler du dumping de l'acier sur les marchés canadien et américain par des producteurs étrangers.

Cette lettre est très longue et je ne vous citerai que quelques passages. Le directeur général ajoute:

Dans les rapports annuels des sociétés sidérurgiques canadiennes, on peut déceler un sentiment croissant de frustration découlant du fait que le gouvernement fédéral ne peut ou ne veut pas limiter les importations, afin de protéger les emplois des Canadiens.

Au Canada et aux États-Unis le problème est assez sérieux pour que les producteurs sidérurgiques soient durement touchés et doivent limiter leur croissance à l'avenir.

L'ajournement

Le président du conseil d'administration de la société Algoma Steel Corporation et M. Peter Nixon, président-directeur général de cette société ont déclaré:

● (2310)

Les importations massives d'acier à bon marché qui ont inondé le Canada en provenance de pays possédant une capacité de production excédentaire ou dont l'industrie sidérurgique est subventionnée a provoqué une accumulation malsaine de stocks qui a menacé de bouleverser le marché intérieur canadien. Il est important, tant pour la firme Algoma que pour l'ensemble de l'industrie sidérurgique canadienne, que le gouvernement fédéral exerce une vigilance continue à l'égard des produits sidérurgiques importés au Canada et qu'il lance dans les plus brefs délais une enquête sur la possibilité de dumping ou d'importations subventionnées.

Je sais que monsieur le Président a eu une longue journée, mais je voudrais poursuivre la lecture de cette lettre:

Pour ce qui est du problème général du dumping, une enquête à ce sujet sera longue, complexe et coûteuse, et une firme peut avoir subi des torts irréparables avant que l'enquête ne soit complétée sur tous les aspects de cette question. En fait, sans l'appui de notre compagnie, la firme Atlas Steel serait dans une situation financière difficile. Il nous faut une meilleure méthode, et je presse le gouvernement et les producteurs d'acier du Canada de collaborer pour créer des structures qui, tout en permettant la poursuite de relations commerciales libres et équitables, empêcheraient le dumping de nuire à la bonne santé de notre industrie sidérurgique et de faire perdre des emplois aux travailleurs canadiens.

En terminant, je demande instamment au premier ministre et au gouvernement du Canada d'examiner de manière approfondie le problème du dumping de l'acier au Canada.

[Français]

Mme Thérèse Killens (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Mines)): Monsieur le Président, quand le député de Timiskaming (M. MacDougall) a posé sa question à la Chambre le 2 juin dernier, l'honorable ministre d'État (Mines) (M^{me} Erola) a répondu à ce moment-là que le problème était la surproduction du minerai de fer. Je dis bien la surproduction.

Pour répondre à cette question plus en détail, il n'est pas nécessaire que je m'étende sur la situation de la crise de l'économie mondiale. Il suffit de dire que la situation économique mondiale fut faible en 1980 et en 1981, et qu'elle s'est détériorée davantage en 1982. Nous constatons maintenant quelques indices d'amélioration, mais ils ne sont pas suffisamment importants pour qu'on puisse parler d'activité soutenue.

A titre d'indice de la situation de l'industrie mondiale de l'acier, je citerai maintenant quelques statistiques pour 1982: La consommation d'acier a chuté de 34 p. 100 aux États-Unis, de 34.9 p. 100 au Canada, de 3 p. 100 dans la Communauté européenne et de 1 p. 100 au Japon. De pair avec ce marasme de la demande, la production d'acier a baissé de 38.2 p. 100 aux États-Unis, de 19.6 p. 100 au Canada, de 11.6 p. 100 dans la Communauté européenne et de 2.2 p. 100 au Japon. On pourra dégager de ces chiffres que, en règle générale, la production a baissé plus que la consommation dans ces pays, tandis qu'au Canada l'inverse s'est produit. On pourrait donc dire que le Canada semble s'en être mieux tiré.

Pendant cette longue période de dépression des marchés de l'acier, les producteurs du monde entier sont devenus très dynamiques dans leur concurrence pour les marchés, et les prix sont restés bas. On a souvent invoqué des pratiques déloyales de commerce telles que des subventions à la production et le dumping dans la plupart des pays, y compris au Canada. Il y a eu un conflit important en matière d'échanges d'acier entre les États-Unis et la Communauté européenne. Il y a eu aussi de nombreux autres conflits commerciaux dans l'industrie mondiale de l'acier.